

## Secteur du verre : Les employeurs claquent la porte !

Après trois dates de négociations ( 27, 29 juin et 5 juillet ) les employeurs ont décidé de claquer la porte.

Ce 5 juillet en fin de journée, les syndicats ont fait une proposition concrète aux employeurs :

- **Prime pouvoir d'achat :**
  - o 250€ pour les entreprises qui ont un bénéfice élevé.
  - o 350€ pour les entreprises qui ont un bénéfice plus élevé en 2022 que l'une des trois années précédentes( 2019>2021).
  - o Dans les entreprises où la somme des primes dépasse 15% du bénéfice réalisé, elles ne devaient payer qu'un minimum de 125€.
- Adaptation du **mécanisme sectoriel d'indexation des salaires**
- **1 jour de congé supplémentaire après 20 ans dans le secteur.**
- Suppression des salaires à l'embauche et étudiant.
- Frais de déplacement : + 10% et indemnité vélo : 0,27€/km
- Sécurité d'existence en cas de chômage temporaire
  - o De 90 jours à 78 jours
  - o Indemnité journalière + 1,25€ ( soit 12,26€/ jour)
- Suppression des duos
- Malgré l'obligation pour les entreprises d'octroyer **5 jours de formation individuelle**, nous étions d'accord d'un phasage sur une période plus longue.
- **Création d'un fonds de transition juste:** Face à l'urgence climatique, des mesures concrètes s'imposent aux entreprises et aux travailleurs du secteur. La transition climatique ne peut avoir des impacts négatifs sur les travailleurs ni sur les entreprises.

Encore une fois les organisations syndicales se sont retrouvées face à des représentants patronaux sans mandat. Donc sans capacité de répondre à vos revendications.

Des décideurs bien au chaud dans leur tour d'ivoire ont décidé de **vous priver d'un accord sectoriel** et ont compromis vos négociations d'entreprises.

En débranchant la prise, les employeurs ont choisi unilatéralement de vous empêcher de bénéficier des régimes de fin de carrière. Pour nos organisations, il s'agit d'une **attitude irresponsable** des employeurs

Nous avons rappelé aux employeurs que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 il n'existait plus de paix sociale dans le secteur du verre.

A partir de ce jour, nous appelons l'ensemble des délégués à organiser des assemblées et des arrêts de travail !